

Suite au piratage du site du Conseil Départemental et de la BDV, le site internet du réseau des bibliothèques du Haut-Poitou est indisponible pour une durée indéfinie (accès au compte lecteur, réservation en ligne, catalogue...). L'équipe de la médiathèque vous propose un zoom sur les documents que vous pouvez trouver sur place. Le téléchargement de livres numériques est quant à lui possible sur le site internet : lireenvienne.fr pour les adhérents de la médiathèque.

Des titres adaptés et accessibles à tous



Parmi les romans destinés à la jeunesse, il existe des livres adaptés aux enfants dyslexiques ou dyspraxiques ou tout simplement en difficulté de lecture.

Ces textes sont généralement aérés avec une police en gros caractère, un double interlignage et des lettres espacées qui permettent au lecteur de se concentrer sur les sons. Ils sont testés et relus par des orthophonistes.

La lecture devient alors confortable et un plaisir !

Retrouvez notamment deux collections de romans « Dyscool » et « Flash fiction » à partir de 7 ans.

Lieu ressource de sensibilisation à la protection de l'environnement et au développement durable



Que ce soit au jardin, à la maison et jusque dans votre dressing, la médiathèque vous propose des documents qui vous permettront de diminuer votre empreinte carbone.

L'équipe de la médiathèque, par les choix des documents acquis, est un lieu ressource de sensibilisation du public à la protection de l'environnement et au développement durable. Le programme culturel de l'année 2020 mettait en avant ces thèmes par le biais d'ateliers proposés au public qui n'ont malheureusement pas pu avoir lieu. Mais rassurez-vous, dès que les conditions sanitaires le permettront, nous nous tenons prêts à promouvoir cette thématique qui nous tient à cœur !

En attendant de pouvoir vous accueillir pour des animations, venez emprunter ces documents sur la nature, l'environnement, le jardin, l'écohabitat, ils n'attendent que vous !

Coups de cœur des bibliothécaires

Manifeste pour la saisonnalité

Véronique CHAPACOU - Édition de l'Épure - 2020

Un court ouvrage de 24 pages, véritable appel à retrouver une logique saisonnière de notre consommation alimentaire. Véronique Chapacou nous aide à repenser notre alimentation en tenant compte des contraintes saisonnières et en privilégiant les circuits courts. Elle ne s'arrête pas à la saisonnalité des fruits et légumes mais également à celle des poissons et fruits de mer, des fromages et de la viande.

Retrouvons des aliments qui ont du goût, produits de manière plus écologique et meilleurs pour notre santé !



Les zenfants presque zéro déchets

Jérémy PICHON et Bénédicte MORET - Editions Thierry Souccar - 2016

"ZE" livre pour sauver la planète et la rendre plus belle ! De bonnes idées et de nouvelles habitudes à prendre en famille dans la vie de tous les jours.



À vos agendas

Sous réserve de modifications compte tenu de la situation sanitaire. Consultez notre site internet www.vouille86.fr ou l'application mobile « Vouille » !

Dimanche 11 avril

Randonnée "Sur les pas de Clovis et de St Martin"
Covoiturage pour une randonnée autour de Chinon pour la journée (sur inscription). Organisée par Vouille et son Histoire

Mercredi 21 avril

Don du sang
Salle polyvalente, 15-19h. Sur RDV. Organisé par l'Etablissement Français du Sang

Vendredi 30 avril

Concert de l'Orchestre symphonique du Poitou
Lieu et horaires à définir. Organisé par Vouille et son Histoire

Dimanche 2 mai

16ème Ronde Vouglaisienne
Organisée par le COCCV de Vouille et le cycle Poitevin

Samedi 8 mai

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945
Monument aux Morts. Organisée par les communes de Vouille et Frozes et l'UFGV-AC Vouille-Frozes

Samedi 5 juin

Fête de village
Centre-bourg. Horaires à définir. Organisée par la Commune et les acteurs locaux.

Dimanche 13 juin

Les Foulées de la Vouglaisie
Stade municipal. Organisées par les Foulées Vouglaisiennes

Samedi 26 juin

"Le jour d'après... la victoire du printemps 507". Défilé, banquet mérovingien animé, etc.
Lieu et horaires à définir. Organisé par Vouille et son Histoire

Mardi 29 juin

Don du sang
Salle polyvalente, 15-19h. Sur RDV. Organisé par l'Etablissement Français du Sang

Mercredi 7 juillet

Marché de producteurs
18h-22h. Boulodrome. Organisé par la Commune, le Comité des Fêtes et la Chambre d'Agriculture de la Vienne.

Des séries en DVD

A l'heure où les séries concurrencent de plus en plus le cinéma et sont désormais proposées en première partie de soirée à la télévision, n'oubliez pas que la médiathèque vous permet d'en emprunter !

Le fonds série s'enrichit d'année en année et englobe différents genres : thriller, historique, social, comédie...



SOMMAIRE

Page 1
Mot du Maire
Vaccination
Fibre

Pages 2 et 3
Vie locale
D'hier à aujourd'hui
Déchets
Cadre de vie
Bienvenue
Démarches
Finances

Pages 4 et 5
THÈME PHARE :
Le CCAS, au cœur de l'action sociale à Vouille



Pages 6 et 7
Vie associative

Page 8
Médiathèque Agenda

Des éléments présents dans ce journal sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la situation. Merci pour votre compréhension !



Mairie
3 place François Albert
86190 Vouille
Tél. : 05 49 54 20 30
Courriel : mairie@vouille86.fr
Site internet : www.vouille86.fr
Facebook : Mairie de Vouille
Application mobile : Vouille

Directeur de la publication : Eric MARTIN
Coordination et mise en page : Service communication
Impression : Imprimerie Nouvelle Photos : Mairie, A. JORDAN, Freepik, Pixabay, EPA 86, J. CHARLET, Aînés de Vouille, Vouille et son Histoire, Tennis club de Vouille, A tout bout de chant, Festi86, Vienne Numérique
Tirage : 1800 exemplaires
Distribution : LA POSTE
Ce document est imprimé sur papier PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique

MOT DU MAIRE



Depuis plus d'un an maintenant, la pandémie de COVID-19 impacte nos vies quotidiennes. Pour se protéger et protéger les autres, les gestes barrières dont le port du masque sont nos principaux alliés pour maîtriser ce virus. Il est impératif de rester prudent et de respecter les mesures sanitaires en toute situation.

Souvent méconnues, vous découvrirez au cœur de ce numéro, les actions menées par le Centre Communal d'Action Sociale de Vouille. Maillon essentiel de l'action sociale de proximité sur la Commune, le CCAS intervient pour accompagner les situations de fragilité, tant dans l'urgence que sur le long terme. Dans un contexte difficile pour beaucoup de nos concitoyens, le CCAS est ouvert à tous les habitants qui rencontrent des difficultés au quotidien. Ces dernières semaines, le CCAS s'est mobilisé pour permettre aux personnes âgées isolées de plus de 75 ans qui le souhaitent de se faire vacciner. En partenariat avec le centre socioculturel LA CASE et les bénévoles du réseau Entr'aide, toujours présents, un service de transport solidaire vers les centres de vaccination a été mis en place.

Où se faire vacciner dans la Vienne ?



La vaccination est un moyen de faire baisser la mortalité et les formes graves liées au virus, de protéger ainsi les Français et notre système de soins et espérer un retour à une vie plus normale.

Pour prendre rendez-vous et se faire vacciner, plusieurs solutions existent :

- **Appeler directement un centre de vaccination :** CHU de Poitiers, CHU site de Châtelleraut, CHU site de Montmorillon, CHU site de Loudun, Polyclinique de Poitiers, Centre d'examen de santé CPAM86, Clinique de Châtelleraut, Centre de Civray, MSP de Gençay, MSP de Neuville-de-Poitou (salle Jean Dousset), Pôle santé de l'Envigne, MSP d'Usson du Poitou, MSP de Vivonne, Pôle santé de Madeleine Brès.
- **Appeler le numéro vert national :** 0800 009 110
- **Prendre un rendez-vous en ligne :** sante.fr
- **Réserver votre rendez-vous sur la plateforme en ligne du centre de vaccination (Doctolib, Keldoc, Malia ...)**

Plus d'infos sur la stratégie vaccinale et sur les centres de vaccination sur le site internet : nouvelle-aquitaine.ars.fr

Malgré le contexte sanitaire toujours incertain, la vie continue et les projets avancent avec l'espoir d'un retour à la vie normale. Le 23 février dernier, le Conseil Municipal a ainsi adopté le budget 2021 dont les premiers éléments sont présentés dans ce numéro. Voici les priorités : poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement, pas d'augmentation de la fiscalité et des investissements importants pour le quotidien des habitants.

Vous découvrirez au fil des pages les actualités de la vie locale, de la médiathèque et des associations. Ces dernières restent actives et préparent la reprise pour permettre à leurs adhérents de pratiquer une activité physique ou culturelle dans les meilleures conditions, dès la réouverture des équipements.

Grâce à la campagne de vaccination qui a démarré en début d'année, restons positifs et confiants pour l'avenir !

Prenez soin de vous et de vos proches.

Je vous souhaite à tous une agréable lecture.

Eric MARTIN
Maire de Vouille



La fibre arrive à Vouille en avance !

Les travaux concernant l'installation de la fibre seront achevés fin 2021. La fibre sera progressivement ouverte à la commercialisation en fonction du quartier dans lequel vous habitez. D'ici le mois d'avril, le quartier Val Montour sera raccordé !

Vous pouvez suivre l'arrivée progressive de la fibre à votre adresse et connaître la date d'éligibilité sur le site Vienne Numérique : www.vienne-numerique.fr. La carte interactive présente sur le site est mise à jour régulièrement et intègre les informations précises pour chaque adresse !

D'HIER À AUJOURD'HUI



La rue Gambetta

À Vouillé, la rue Gambetta débute au carrefour de Beauregard (ancienne gendarmerie) jusqu'au centre-bourg. Elle est depuis toujours un axe majeur de la commune. En 1889, de nombreuses plaintes étaient déposées en raison du passage de chevaux ferrés dans cette rue "la plus passante du bourg" et "déjà beaucoup trop étroite par elle-même". Elle était aussi régulièrement empruntée par les charrettes qui transportaient des troncs d'arbres jusqu'à la scierie Surault à Beauregard.

Autrefois dénommée "La Haute-Rue", ce n'est qu'en février 1883, que M. VALLAUD, alors Maire de Vouillé, décida de la renommer "rue Gambetta" en hommage à Léon Gambetta pour ses services rendus à la patrie. Ce nom est le 6^{ème} nom de rue le plus donné en France. Léon Michel Gambetta (1838 -1882) était un homme politique. Membre du Gouvernement de la Défense nationale en 1870 lors de la guerre franco-prussienne, puis chef de l'opposition, il participa, en 1870, à la chute du Second Empire et au retour de la Troisième République.

Sources : Wikipédia, Association Vouillé et son Histoire, «Vouillé, mon village il y a cent ans» Line BOINE

BIENVENUE !

MelEssentiel
(infirmière conseil diplômée en aromathérapie et phytothérapie)
Mélanie NADAL
48 rue des Maillots
Tél. : 06 61 53 52 25
melessentiel@gmail.com

2Lperformance
(cabinet conseil en stratégie financière et en gestion administrative)
4bis rue du grand champ
Laetitia BOURDEAU : 06 23 39 11 95
laetitia@2lperformance.fr
Ludvine MANDIN : 06 63 79 86 54
ludvine@2lperformance.fr

DÉCHETS



Poursuite de la distribution des sacs jaunes de mars à juin

La Communauté de Communes du Haut-Poitou a élaboré un nouveau schéma de collecte des déchets ménagers. Depuis le 11 janvier 2021, la collecte des emballages s'effectue à Vouillé par

des sacs jaunes collectés tous les 15 jours à côté des bacs à ordures ménagères. Les sacs jaunes sont à déposer la veille au soir de la collecte.

Des distributions publiques se sont déroulées le mercredi 23 décembre et le samedi matin du 9 janvier au 13 février. Afin de poursuivre la distribution des sacs jaunes pour les foyers qui n'en ont pas encore récupérés ou pour ceux qui auraient déjà utilisé une partie de leur stock, une distribution, assurée par les élus, sera organisée un **samedi par mois de 9h00 à 12h00, place François Albert : samedi 20 mars, samedi 24 avril, samedi 22 mai et samedi 19 juin.**

Les habitants doivent présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Il est possible de récupérer les sacs jaunes pour une tierce personne (voisin, famille...) sur présentation des justificatifs de cette dernière (pièce d'identité et justificatif de domicile).

Plus d'infos sur www.vouille86.fr

CADRE DE VIE



Le **chemin de la trudale**, caché derrière l'Eglise, a retrouvé une seconde jeunesse ! Le service cadre de vie a nettoyé le talus pour aérer le site et permettre à d'autres végétaux de s'épanouir. Les escaliers ont été nettoyés. Les travaux vont se poursuivre : démaillage et plantation de massifs.



Un **jeu de l'oie** a été installé fin février au Parc de la Gorande, près de l'aire de jeux. Pour participer, à l'aide d'éléments trouvés dans la nature en guise de pions, chaque joueur avance à chaque réponse positive. Qui arrivera le premier ?



Suite à un état sanitaire inquiétant dû à l'âge, aux sécheresses successives, deux noyers sur trois présents sur **l'espace vert de la rue du Marest** ont été coupés pour assurer une sécurité des riverains et usagers. Un nouvel aménagement est à l'étude.

Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?



Dès lors qu'un changement de situation s'opère (adresse ou état civil), l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Toutefois, lors d'une année d'élection, l'inscription doit s'effectuer au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. Les élections régionales et départementales sont prévues le 13 et 20 juin 2021. L'inscription doit alors s'effectuer au plus tard le vendredi 7 mai 2021.

Anticipez vos démarches : par internet sur service-public.fr ou en mairie avec votre carte d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre ancienne carte d'électeur.

Un petit mot de l'association des aînés de Vouillé 86



Cette période compliquée ne doit pas pour autant nous faire oublier notre raison d'être ! Restons attentif à vous et à vos familles, et continuons comme nous avons su le faire lors du premier confinement, à prendre de vos nouvelles en vous téléphonant et même faire une petite visite... gardons une relation vivante toujours en respectant les consignes de prudence sanitaire. Sachez mes chers amis, que tout le conseil d'administration est toujours à vos côtés pour reprendre le plus rapidement possible nos activités. Malgré cette crise, nous avons programmé quelques manifestations :

- jeudi 15 avril : les RETROUVAILLES à l'Ange Bleu
- mardi 1er juin : la fête des mères et des pères
- jeudi 24 juin : le spectacle CABARET ZAGAL (photo)
- du 1er au 7 juillet : un voyage au Tyroll
- jeudi 2 septembre : une escale à St Malo

Au plaisir de se retrouver !

Association des aînés de Vouillé 86



Rémi, 13 ans, jeune porte-drapeau

Agé de seulement 13 ans, Rémi DUSSEART, s'est engagé en tant que porte-drapeau à l'association des anciens combattants UFVG-AC Vouillé-Frozes.

Rémi a fait ses débuts en tant que porte-drapeau avec Scouts Entente en 2019 lorsque l'association avait participé à la cérémonie de commémoration du 11 novembre à Paris. Il nous raconte que ce sont les histoires de son père, ancien militaire, et d'un de ses grands-pères, ancien combattant à la guerre d'Algérie, qui lui ont donné envie de s'engager dans l'association des anciens combattants UFVG-AC de Vouillé-Frozes, aux côtés de son père. Actuellement en 4^{ème} au collège de la Chaume-la Salle, il est le plus jeune porte-drapeau et adhère que l'association des anciens combattants ait eu la chance d'accueillir !

Une petite cérémonie a été organisée en son honneur le samedi 13 février au Monument aux Morts de Vouillé en présence d'Eric MARTIN, Maire de Vouillé, Laurent MEUNIER, Maire de Frozes, le Président de l'association UFVG-AC, Jean-Claude CHEVALIER, Patrick PEYROUX et Jean-Luc CHATRY, Adjoint au Maire de Vouillé, et les porte-drapeaux de l'association.



La création de notre association : MILPAT Vouillé

Ecouter une chronique radio locale, répondre à une randonnée partant du bois au Clerc organisée par le Centre socioculturel de Vouillé, pour que germe dans l'esprit d'amis passionnés, la pratique de la marche en groupe. En 1983, la randonnée pédestre est marginale et en créer une association dépendant du Centre socioculturel est utopique. Peu de sentiers sont praticables, souvent mal entretenus, d'anciennes cartes d'état major pour se repérer et suivre le chemin à quatre pattes dans les taillis.

Malgré cela, le MILPAT prend son indépendance en 1985. Il faut tout inventer, créer un logo, sélectionner des sentiers communaux parfois cultivés, écrire leurs descriptions spécifiques, les baliser, demander aux mairies de les débroussailler qui regardent ces « ouvriers de voies » comme des soixante-huitards. A force d'acharnement, avec la collaboration des municipalités du Vouglaisien, ils établissent de nombreux itinéraires de randonnée notamment le GRP de la forêt de Vouillé qui devient sous l'impulsion du Comité départemental de la FFRP le GRP des trois batailles de Poitiers avec Moussais la Bataille et Nouaillé-Maupertuis.

MILPAT

L'athlétisme à Vouillé



Cela fait trois ans que nous avons une antenne EPA 86 sur la commune de Vouillé... Actuellement nous avons 17 enfants à Vouillé. Les entraînements se déroulent le mardi soir de 16h30 à 17h30 (nous allons chercher

les enfants à l'école élémentaire du Petit Bois). Nous faisons des activités athlétiques orientées sur une découverte des différentes spécialités en athlétisme par des jeux collectifs : sprint, courses haies, relais, saut en hauteur, saut en longueur, perche, demi-fond, marche, poids, disque, marteau et javelot. Deux éducateurs diplômés encadrent les activités : Roxanne COIFFARD (apprentissage Bpjeps apt) et Sabrina DE MELLO FERDON (coordinatrice jeune et intervenante à l'école primaire de La Chaume-La Salle).

Venez vous essayer à l'athlétisme et amenez un copain. Deux séances offertes ! Plus d'infos auprès de la coordinatrice jeune :

Tél. : 07 67 66 87 57
Mél : sabrinademellofepa86@outlook.fr
Site www.epa86.athle.com

EPA 86



Connaissez-vous le BCHP ?



Le club du BCHP (Badminton Club du Haut-Poitou) est une fusion des clubs de Cissé et Vouillé. Fort de cette alliance, le club compte environ 150 adhérents. Il a à cœur malgré le

nombre important de joueurs, de maintenir une ambiance familiale pour tous les membres, qu'ils soient jeunes, vétérans, seniors, compétiteurs, loisirs ou débutants. Ceci tout en permettant le développement de chacun comme il le souhaite. L'union des deux communes permet d'avoir accès aux trois gymnases et donc de proposer des créneaux tous les jours, ouverts aux différents groupes ou bien à tous en fonction des horaires.

Comme partout, les joueurs ne peuvent pas jouer actuellement, mais tout le monde se tient prêt pour la réouverture, dès que celle-ci sera autorisée. Le bureau fait tout ce qu'il peut afin de préparer une reprise dans les meilleures conditions possibles, en assurant la sécurité de ses joueurs.

Badminton Club du Haut-Poitou

Voyage en Occitanie sur l'itinéraire Culturel Européen Francs et Wisigoths
Programme proposé par l'Association Vouillé et son Histoire, l'Office de tourisme et le Musée St Raymond de Toulouse les 22 et 23 sept. 2020



Petit rappel...les Wisigoths entrent en Aquitaine et investissent Burdigala (Bordeaux) en 414. Ils négocient la paix avec l'empereur romain Honorius, qui leur offre, en 418, le Sud-Ouest de la Gaule, en échange de leur aide contre les Huns. En 475, Euric, roi des Wisigoths, arrache l'indépendance de son royaume à l'Empire romain moribond. Le territoire Wisigoth, s'étend alors de la Loire au sud de l'Espagne, avec Tolosa (Toulouse) comme capitale. Vouillé (Vocladum ou Vogladum ?) appartenait à ce territoire et

la victoire de Clovis sur Alaric II en 507 met fin au royaume de Toulouse.

1513 ans après la mort du Roi Wisigoth, l'association (et des descendants Vocladins ou Vogladiens ?), s'est déplacée à Toulouse pour mieux connaître l'histoire de ce peuple dit barbare... Via Aire S/Adour (Bréviaire d'Alaric), le groupe a découvert Toulouse, le site Airbus et l'exposition exceptionnelle « Wisigoths, Rois de Toulouse » centrée sur la capitale Tolosa et son territoire (Ve S.). A revoir virtuellement sur https://saintraymond.toulouse.fr/Visite-virtuelle-de-l-exposition-Wisigoths_a1224.html

Association Vouillé et son histoire, Représentant l'itinéraire Culturel Européen Francs et Wisigoths, messagerie.vouillesonhistoire@orange.fr
Sites : www.507vouillelabataille.com - www.itineraireculturelfrancsetwisigoths.fr

La création du Tennis Club de Vouillé 86



Malgré les températures fraîches de saison, les licenciés du Tennis Club de Vouillé 86 se réjouissent de pouvoir profiter des terrains extérieurs. Aucune performance sportive n'est malheureusement aujourd'hui à partager, faute de compétition... Mais profitons de l'occasion pour nous retourner en arrière, et nous remémorer les débuts et la création du tennis Club.

Dans les années 1980, la commune de Vouillé ne compte pas un mais deux clubs de tennis : le club de tennis communal géré par le centre socioculturel et le club de Tennis de l'ensemble Notre Dame de la Chaume. Le projet d'une salle de sport voit le jour pour compléter la structure de Notre Dame de la Chaume.

Le Département de la Vienne propose de d'y apporter son soutien financier, à une seule condition : l'instauration et la pratique d'un sport en compétition. C'est le tennis qui a été choisi.

Cohabitent alors deux organisations différentes au sein du village : chaque club a son propre président et ses propres infrastructures : le premier club dispose de deux terrains extérieurs ainsi que d'une salle, le second possède deux terrains extérieurs.

En 1985, les deux club de tennis vouglaisiens fusionnent sous l'impulsion des deux comités de direction et dans un but commun : réunir leurs moyens. C'est ainsi que pas moins de 200 joueurs, amateurs de la petite balle jaune, se retrouvent.

Le club nouvellement créé élit alors domicile dans un nouvel espace propre, avec trois cours extérieurs localisés dans la rue de Braunsbach. Il est décidé quelques mois plus tard, par les élus de Vouillé, d'y joindre un gymnase communal. Le complexe sportif de Braunsbach voit le jour et est inauguré en 1987.

Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de neuf Présidents qui se sont succédés, presque autant d'hommes que de femmes, qui n'ont eu cesse de faire vivre le club et le dynamiser permettant ainsi de fédérer quasiment 100 licenciés aujourd'hui...

Mentionnons qu'il reste parmi nos licenciés, des fidèles parmi des fidèles...présents depuis les débuts... grâce à qui le club vit, le club se dynamise et les histoires se transmettent...

Tennis Club de Vouillé 86



Une chorale à Vouillé ? Vous êtes sûrs ? Mais on ne l'entend pas chanter !

C'est ce que nombre de gens doivent se dire en ce moment ! La chorale A Tout Bout de Chant est pourtant bien vivante, nous chantons... dans nos salles de bain en attendant que les répétitions reprennent, le jeudi à 20h15, salle de La Gorande ! Nous venons de faire notre assemblée générale, avec plus de trois mois de retard, mais nous avons toujours des projets sur le feu. Ils mijotent... en attendant que Monsieur Covid nous oublie. Nos musiciens, eux, répètent à trois en prévision de nos prestations futures. Ils sont indestructibles ! Chapeau !

Concerts, fête de la musique, nous n'abandonnons rien, nous sommes convaincus que tout va reprendre aux beaux jours et pour garder ce lien amical qui nous unit, les échanges par mail ou vidéo sont nombreux !

Si vous avez envie de partager un peu de chaleur avec nous, vous pouvez toujours nous joindre à l'adresse mail suivante : atbc.vouille@gmail.com, ou laisser un message sur notre page Facebook @atoutboutdechant86

A Tout Bout de Chant



Festi 86 : 29^{ème} édition

Festi 86 vous donne rendez-vous pour la 29^{ème} édition de son festival d'humour les 24, 25, 26, 30 septembre et les 1^{er}, 2, 3 octobre prochains pour partager à nouveau tous ensemble des moments de rires et de sourires avec l'espoir d'une convivialité retrouvée. Vous pourrez suivre les informations sur notre programmation à partir d'avril sur notre page Facebook et le programme complet dès le mois de juin.

Toute l'équipe de Festi 86 est impatiente de vous accueillir à nouveau pour vous divertir grâce à la magie du spectacle vivant !

Festi 86

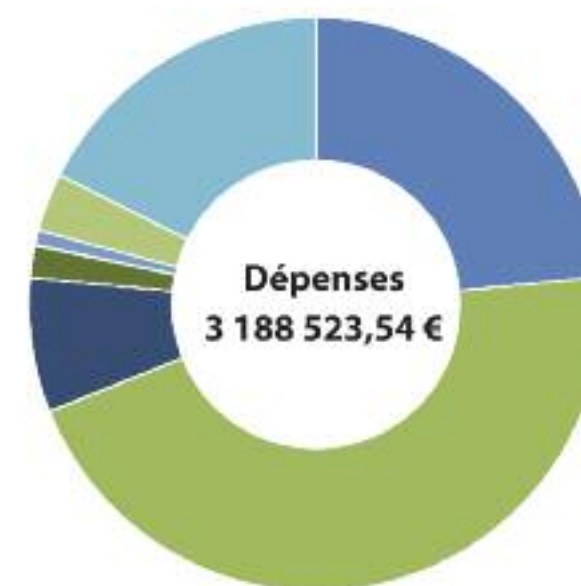
FINANCES

Le budget primitif 2021

Le budget 2021 de la commune de Vouillé a été adopté par le Conseil Municipal le mardi 23 février dernier. Il s'équilibre à 3 188 523,54 € en fonctionnement et à 2 760 168,04 € en investissement. Il détaille par article budgétaire l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année.

Budget de fonctionnement

Il regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges de personnel, de gestion courante...) et les recettes que la collectivité peut percevoir (prestations de services, dotations de l'État, impôts...).



- Charges de personnel et frais assimilés : 1 448 000 €
- Charges à caractère général : 748 800 €
- Virement à la section investissement : 560 000 €
- Autres charges de gestion courante : 240 620 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 105 000 €
- Charges financières : 57 800 €
- Dépenses imprévues : 26 004 €
- Charges exceptionnelles : 1 600 €
- Atténuations de produits : 700 €



- Impôts et taxes : 1 548 000 €
- Dotations, subventions et participations : 1 124 300 €
- Produits des services, domaine et ventes : 209 190 €
- Excédent de fonctionnement reporté : 160 908,54 €
- Autres produits de gestion courante : 61 000 €
- Produits exceptionnels : 40 100 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 25 000 €
- Atténuations de charges : 20 000 €
- Produits financiers : 25 €

Budget d'investissement

En 2021, les principales opérations d'investissement seront les suivantes :



Logements de l'ancienne gendarmerie



Gymnase Emile Fradet

Parc de la Gorande

- Rénovation des logements de l'ancienne Gendarmerie : 1 200 000 €
- Aménagement d'une passerelle à la Gorande : 150 000 €
- Programme annuel de voirie : 118 500 €
- Travaux de réfection au gymnase Emile Fradet (sol, équipements, Ad'ap, vitrage) : 100 000 €
- Rénovation et extension du réseau d'éclairage public : 40 000 €
- Remplacement de menuiseries et du sol amortissant des jeux extérieurs à l'école maternelle : 25 800 €
- Système d'arrosage intégré au terrain d'honneur de football : 30 000 €
- Remplacement de l'éclairage au gymnase de Braunsbach : 18 000 €

D'autres opérations seront également prévues : un nouveau revêtement au city stade, la mise à jour du PLU, des travaux de rénovation au centre technique municipal, des renouvellements de matériels et véhicule pour les services techniques, la création d'un nouveau site internet, la sonorisation du marché, des équipements dans les cimetières, l'étude pour l'aménagement de la rue Gambetta...

Afin de financer ces dépenses d'investissement, les **recettes** seront les suivantes :

- Emprunt : 1 million €
- Excédent de fonctionnement 2020 : 650 000 €
- Virement de la section de fonctionnement : 560 000 €
- Subventions : 203 600 € de l'Etat (DETR pour 143 000 €) et du Département (ACTIV'3 pour 60 600 €)
- Amortissements : 105 000 €
- Fonds de compensation de la TVA : 70 000 €
- Excédent d'investissement : 60 042,04 €
- Produits de la taxe d'aménagement : 60 000 €

L'IMPACT FINANCIER DE LA CRISE DU COVID-19

En 2020, avec la pandémie, la Commune a dû s'adapter rapidement et faire face à des dépenses exceptionnelles et imprévues dans le budget initial.

La commune a investi plus de 30 000 € pour l'achat de matériel de protection et de désinfection à destination des agents, des équipements publics et des habitants (distribution de masques en tissu en mai 2020). Pour respecter les normes sanitaires, la Commune a fait appel à une entreprise extérieure pour assurer la désinfection des points de contact dans ses équipements ouverts au public, aux écoles et aux associations à hauteur de 4 500 €.

Cette crise a également eu un impact significatif sur les recettes attendues, et notamment la diminution des recettes périscolaires de l'ordre de 55 000 €. De même, les produits des locations de salles ont très nettement diminué en 2020 et le phénomène risque de se poursuivre en 2021.

L'impact de cette crise tant au niveau sanitaire qu'économique peut encore évoluer dans les mois à venir. C'est pourquoi la Commune s'attache à rester prudente dans la gestion de ses finances.

RÉSULTATS 2020

Le compte administratif de l'exercice 2020 présente un résultat excédentaire stable en fonctionnement de 656 097,67 € contre 652 623,85 € en 2019, et en investissement de 60 042,04 € contre un déficit de 4 331,96 € en 2019. Le résultat de clôture global s'élève à 870 950,58 € (fonctionnement).

FISCALITÉ LOCALE :

PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS

Les taux d'imposition votés par le conseil municipal sont : taxe foncière sur le foncier bâti 35,77 % correspondant au taux communal 2020 inchangé de **18,15 %** et du taux départemental 2020 de 17,62 %, taxe sur le foncier non bâti à **60,13 %**. À noter : le taux communal du foncier bâti intègre désormais la part départementale de cette taxe que la commune percevra en compensation de la taxe d'habitation supprimée progressivement par l'Etat.

Le CCAS, au cœur de l'action sociale à Vouillé

Véritable rempart contre la précarité, l'isolement et la solitude, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un organe indispensable à la cohésion sociale de la commune. Dans le contexte actuel de pandémie, la solidarité et le maintien du lien social sont plus que jamais au cœur de ses missions.



Qu'est ce que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal chargé d'animer l'action sociale de la commune. Souvent méconnu, le CCAS est ouvert à tous les habitants qui rencontrent des difficultés au quotidien : personnes âgées, jeunes actifs, parents isolés avec enfants, personnes isolées... Il répond aux attentes de la vie quotidienne en matière de logement, santé, maintien à domicile, aide aux plus vulnérables ou encore accompagnement du vieillissement.



Accueil d'un volontaire en service civique

Le CCAS a renouvelé le recrutement d'un volontaire en service civique, par l'intermédiaire de la Ligue pour l'Enseignement. Salomé HOLZ a pris ses fonctions le 2 novembre dernier, pour une durée de 8 mois. Sa mission est de lutter contre l'isolement des personnes âgées, renforcer le lien social et participer aux activités du CCAS en collaboration avec une tutrice élue et avec l'agent du CCAS. Pendant la période de crise sanitaire, elle prend contact avec les personnes âgées une fois par semaine, par téléphone, pour connaître leurs besoins.

Quelles sont ses ressources ?

Le budget du CCAS est adopté chaque année. En 2021, le vote du budget est programmé le jeudi 18 mars. Bien que rattaché à la Commune, il s'agit d'un budget autonome par rapport au budget municipal. La Commune apporte chaque année son soutien au CCAS pour mener sa politique sociale, notamment en faveur des enfants, des personnes âgées et des personnes en difficulté. Ses principales recettes sont la subvention de la Commune et les dons divers.

Une porte ouverte à tous

Les actions du CCAS ont pour objectif de veiller au lien social et à l'intégration de toutes les personnes à la vie communale. Il met en place différentes aides et actions pour accompagner les habitants : aide sociale légale et facultative, actions et activités sociales. Il s'appuie sur des partenariats établis avec les acteurs du territoire : bailleurs sociaux, Communauté de Communes du Haut-Poitou, Conseil Départemental, assistante sociale, associations, centre socioculturel LA CASE, l'épicerie sociale La Courte Echelle....

Les aides ponctuelles

En cas de difficultés financières passagères, l'assistante sociale du secteur adresse les demandes d'aides au CCAS. Ces dossiers sont étudiés en réunion dans la plus stricte confidentialité.

Logement social

Le CCAS recense les demandes de logement social pour les habitants de Vouillé. 92 logements sociaux sont présents à Vouillé.

Animations de Noël

Traditionnellement, le CCAS organise pour les fêtes de fin d'année le repas des aînés à la salle polyvalente, un temps convivial avec les résidents de l'EHPAD du Belvédère Sainte Clothilde et un spectacle de Noël pour les enfants de la commune. En raison du contexte sanitaire fin 2020, les traditionnelles animations de Noël se sont adaptées aux protocoles sanitaires. Le CCAS a ainsi offert un colis de Noël (individuel ou couple) pour tous les habitants de la commune de plus de 70 ans. Une distribution de chocolats a été assurée à tous les enfants de Vouillé des écoles maternelles et primaires de la commune.



Noël des enfants - décembre 2020

Registre des personnes vulnérables

Pour une intervention efficace et ciblée en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (canicule, covid-19...), le CCAS de la Mairie de Vouillé recense les personnes âgées, handicapées ou isolées. Le registre des personnes vulnérables est nominatif et confidentiel. Contactez le CCAS à la Mairie de Vouillé pour vous faire recenser !



Le local d'urgence

La commune gère un local d'hébergement de passage à disposition des personnes sans domicile fixe (SDF) ou en situation d'urgence. Il est situé entre le Centre d'Incendie et de Secours et les Services Techniques Municipaux, rue de Braunsbach. Ce local a été entièrement rénové récemment.



Alain JORDAN, bénévole au réseau «entraide» et une habitante du C.H.U de Poitiers.

Mobilisé pour la vaccination contre la COVID-19

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Vouillé a répondu aux demandes croissantes de la population concernant la vaccination pour les personnes de plus de 75 ans.

Salomé, volontaire en service civique au CCAS, a contacté, depuis le début de la campagne de vaccination, les personnes âgées de plus de 75 ans. Ces appels téléphoniques lui ont permis d'échanger avec les habitants et de leur apporter toutes les informations nécessaires sur la vaccination.

Pour les personnes isolées sans possibilité de déplacement, le CCAS et le centre socioculturel LA CASE ont mis en place un service de transport gratuit. Un bénévole du réseau «entraide» assure le transport des personnes jusqu'à leur centre de vaccination. Un véhicule du centre socioculturel est prêté pour ce dispositif.

Plus d'infos :

Chaque habitant rencontrant des difficultés ou souhaitant obtenir plus d'informations sur les missions du CCAS, peut se rapprocher de la mairie de Vouillé par téléphone au 05 49 54 20 30 ou par mél à ccas@vouille86.fr

Conseil d'Administration du CCAS de Vouillé



Eric MARTIN
Maire de Vouillé
Président du CCAS



Patrick PEYROUX
Vice-Président
Membre élu



Aurélie BERGER
Membre élu



Virginie CARRETIER-DROUINAUD
Membre élu



Jean-Luc CHATRY
Membre élu



Nythia FOISNET
Membre élu



Catherine SIMON
Membre élu



Michèle COTTINEAU
ADMR



Christiane OBLE
Aînés de Vouillé 86



Colette MONCOMBLE
Présidente de la
Courte Echelle



Raymonde CHEVALIER
Secours catholique



Patrice MORETTO
Secours populaire



Martine MONTIER
Restos du Cœur